



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19/03/2021

3^{ème} édition des trophées franciliens de la bioéconomie : l'innovation au service de la valorisation des bioressources

Le 9 mars 2021, les lauréats de la troisième édition des « Trophées franciliens de la bioéconomie » ont été désignés par un jury, en présence de la Banque Populaire, partenaire de l'évènement. Inscrits dans le plan d'action de la stratégie nationale bioéconomie, ce concours récompense des projets valorisant des bioressources et qui proposent une solution biosourcée fondée sur le carbone renouvelable, que ce soit dans le domaine des biomatériaux, des bioénergies ou de la chimie biosourcée.

Deux lauréats récompensés

- **L'école d'ingénieurs en biotechnologies Sup'Biotech reçoit le Prix francilien de la bioéconomie**, lui permettant de concourir à l'édition nationale des trophées de la bioéconomie.

Ce projet de Coopération Végétale se propose d'exploiter et de valoriser les co-produits issus des récoltes, transformation de la production maraîchère (fruits et légumes). Ces co-produits renferment des molécules aux propriétés anti-fongiques, mobilisables en tant que solution alternative aux produits phytosanitaires de synthèse, dans le cadre de la protection sanitaire des fruits et légumes, sensibles aux moisissures phytopathogènes et à durée de conservation limitée. Une solution innovante, basée sur un modèle économique de type « agriculteurs pour agriculteurs ».

- **L'entreprise Cycle Terre est récompensée par la mention spéciale du jury**, pour le développement d'une fabrique de matériaux à partir de terre crue, issue des chantiers d'excavation de la région.

La solution géo et biosourcée des matériaux de terre crue se substitue à des matériaux conventionnels comme le béton et le plâtre et apporte plusieurs qualités : environnementales, architecturales et de confort. Pour certains produits (enduits et panneaux extrudés) prévus en production, la terre sera mélangée avec des fibres végétales : de la paille hachée pour les enduits et de la chènevotte pour les panneaux extrudés.

L'Île-de-France, un territoire porteur et engagé pour la bioéconomie

La valorisation et la reconnaissance de ces projets innovants constituent de véritables leviers au déploiement de la bioéconomie en Île-de-France et au-delà. Ces projets sont autant de témoins réussis d'une bioéconomie performante sur les plans économique, environnemental et social reposant sur les caractéristiques du territoire francilien.

En plus d'avoir un tissu d'entreprises, d'institutions et de centres de recherche innovants et structurés, l'Île-de-France dispose en effet d'importantes ressources agricoles et forestières pour alimenter une bioéconomie diversifiée et offrir ainsi des débouchés nouveaux, créant de la valeur ajoutée et des

emplois. Dans le domaine agricole, la bioéconomie contribue à promouvoir auprès des agriculteurs des pratiques innovantes et à rendre l'agriculture plus résiliente, réduire l'usage des produits phytosanitaires, diversifier les revenus des agriculteurs et les débouchés des produits agricoles tout en répondant aux enjeux climatiques et aux attentes des citoyens.

Les quatre autres candidatures ont été saluées pour leur qualité et leur diversité : valorisation technologique des coquilles d'œufs rejetées par l'agro-industrie ; outil d'intelligence artificielle permettant de détecter les gisements de biodéchets sur un territoire en vue de les valoriser en bioénergies ; fabrication d'un isolant à base de biomasse et grâce aux ressources renouvelables certifiées utilisées dans le process énergétique de production ; projet de fondant routier alternatif au sel de déneigement et issu de déchets agro-alimentaires et de ressources végétales.

Autant de projets qui créent de la valeur de l'amont à l'aval des filières, offrent une alternative aux ressources fossiles, dynamisent les territoires tout en répondant aux attentes des consommateurs. Ce concours permet ainsi de faire mieux connaître la bioéconomie au grand public et de montrer que la bioéconomie est une réalité de marché qui incarne le développement de la bioéconomie sur le territoire, soutenu au travers du plan d'action national bioéconomie.

Présidé par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France, le jury comptait notamment des représentants de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France, de l'ADEME, du Conseil Régional, de la Chambre d'agriculture de région, de l'interprofession du Bois FIBOIS, du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France et de la Banque Populaire Val de France.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
[@Prefet75_IDF](#)

